

## 1. OBJECTIF et DOMAINE D'APPLICATION

Cette POS définit le mode de fonctionnement de la Maison Médicale de Garde Pédiatrique d' ANGERS.

Une MMG Pédiatrique Angers est ouverte à partir du weekend du 02/03 novembre 2024 au weekend du 08/09 février 2025 inclus.

Les pédiatres de villes seront présents les samedis et dimanches de 14h00 à 20H00. Il s'agit d'une mission ponctuelle de « renfort hivernal », demandée par l'ARS et basée sur le volontariat des Pédiatres Libéraux. La liste d'astreinte pourrait exceptionnellement être non pourvue. Il faut donc s'y référer avant tout adressage.

## 2. DESTINATAIRES POUR APPLICATION

Assistants de Régulation Médicale (ARM) / ARM Superviseur / ARM coordinateur / Médecins régulateurs urgentistes (MRU) / Médecins Régulateurs Généralistes (MRG) / Pédiatres libéraux / Pédiatres hospitaliers / Opérateurs de Soins Non Programmés.

## 3. DOCUMENTS LIES

Préconisation SFMU-SUDF-CMG-GFRUP pour la réorientation des patients à partir des services d'urgence.

## 4. LOCALISATION, EQUIPEMENTS

La MMG Pédiatrique est située au **CHU ANGERS au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment Robert Debré** : à gauche en sortant des ascenseurs, couloir orange (Des chaises seront à disposition des patients dès la sortie des ascenseurs). Le Pédiatre Libéral travaille au-delà de portes vitrées qui restent fermées ; c'est lui qui vient chercher les patients.

Le Pédiatre libéral a le matériel pour faire des TROD (VRS, grippe, COVID, strepto B) et des BU.

## 5. MISSIONS :

La MMG Pédiatrique assurera les consultations des enfants de moins de 2 ans habitant Angers et sa périphérie, régulé par le SAS 49 à partir de 12H00 jusqu'à 19H00.

La MMG Pédiatrique assurera les consultations des enfants de tous âges réorientés par l'IOA des Urgences Pédiatriques du CHU, à partir de 12h et jusqu'à 19h30.

Validation	Approbation
Delphine PLARD Fonction et secteur d'activité : Signé le 03/10/2024	Ludovic RADOU Fonction et secteur d'activité : Signé le 03/10/2024
Vérification rédacteur	
Julien VERCHERE Signé le 03/10/2024	Fonction et secteur d'activité :

**Les critères d'adressage** pour la consultation pédiatrique sont par exemple :

- Fièvre isolée, bien tolérée, chez les plus de 3 mois (sans antécédent de pyélonéphrite).
- Diarrhée non glairo sanglante et/ou vomissements (<4/24H) sans signe de déshydratation, pas de perte de poids.
- Constipation (<8 jours).
- Régurgitations – pleurs du nourrisson.
- Toux – rhinite – gêne respiratoire sans critère de gravité, otalgie peu algique, odynophagie, conjonctivite.
- Eruption non purpurique, sans décollement cutané, sans nécrose.
- Varicelle non compliquée.

A noter, que tout symptôme stable depuis 2-3 semaines sans critère de gravité (toux, trouble du transit, asthénie, anomalie de croissance) ne doit pas être adressé mais revu par le médecin traitant.

**Les critères de non adressage** pour la consultation pédiatrique sont :

- La barrière de la langue, l'absence de couverture sociale car la consultation peut nécessiter l'avance de frais.
- Enfant adressé pour un 2eme avis (par un médecin traitant ou pédiatre).
- Un enfant adressé par un transport sanitaire.
- Un motif traumatique, traumatologie, une boiterie atraumatique.
- Un suivi pour pathologie chronique ou antécédents chirurgicaux ET symptômes en lien avec la pathologie.
- Tout critère de gravité clinique perçu en régulation (respiratoire, hémodynamique, neurologique ...).
- Patient algique malgré un antalgique de pallier 1.
- Des examens complémentaires probablement nécessaires, par exemple, de manière non exhaustive :
  - Fièvre mal tolérée et/ou âge < 3 mois.
  - Fièvre >48H sans point d'appel.
  - Purpura.
  - Douleur abdominale >48H ou besoin de resucrage.
  - Toute lésion cutanée ou articulaire avant l'âge de la marche.

## 6. LOGICIEL DE REGULATION :

Au niveau du SAS 49, dans Centaure 15, il faut :

- Prendre la décision « MED 8 ».



- Dans destination MMG Pédiatrique.



- Valider l'envoi du DRM (sur l'imprimante des pédiatres de ville) en cliquant sur le fax.



## 9. Groupe de travail

NOM Prenom	Fonction	Secteur d'activite	Rôle
Dr VERCHERE Julien	Ruf centre 15	DMU	Validation
Dr PLARD Delphine	Ruf A centre 15	DMU	Validation
DR C CAPLETTE	PH DMU	DMU	VALIDATION
RADOU Ludovic	Cadre CRRA	DMU	Validation
B RINGUIER	Responsable de la Mission Astreinte pour l'Association des Pédiatres Libéraux		RELECYURE ET AVIS
BUCHON Virginie	Superviseurs	DMU	Validation
BEAUMONT Chr istelle			
Estelle DARVIOT	médecin responsable des urg ped		VALIDATION